

# Résultats du GEPAN sur l'étude des objets volants non identifiés (OVNI)

Le groupe d'Etudes des Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés (GEPAN) du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) va diffuser prochainement dans le public son premier rapport concernant les résultats préliminaires d'étude des OVNI.

Le GEPAN, dirigé désormais par M. Alain Esterle du CNES, a été créé le 1<sup>er</sup> mai 1977 par la direction du CNES. C'est la première fois en Europe qu'un établissement public étudie ainsi, officiellement, le phénomène des «OVNI» qui défraye régulièrement l'actualité depuis de nombreuses années. Pour mener cette étude, le GEPAN dispose, à temps partiel, de 43 ingénieurs et techniciens du centre spatial de Toulouse, ainsi que d'une quarantaine de personnes dépendant de divers organismes publics ou privés dont le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), la Météorologie nationale, l'Armée de l'Air, la Marine nationale, la Gendarmerie nationale (qui collecte les comptes rendus d'observations), etc. Les collaborateurs du GEPAN à Toulouse sont répartis en sept groupes de travail : groupe d'intervention rapide, groupe de prélèvement des traces, groupe d'alerte radar, groupe du fichier national, groupe d'analyses statistiques, le groupe d'expertise (qui étudie les 15 000 cas collectés) et le groupe « Simovni » qui réalise un « simulateur optique d'OVNI » permettant de caractériser par des données numériques les observations (forme, dimensions angulaires, couleurs, site, azimut, etc.).

Le GEPAN est conseillé dans sa tâche par un conseil scientifique de huit membres, dont sept extérieurs au CNES. Au cours de sa première réu-

nion à Paris les 13 et 14 décembre 1977, le Conseil scientifique a examiné le premier rapport d'activité du GEPAN (300 pages) et émis certaines recommandations pour la poursuite des travaux (cf. Air et Cosmos n° 703). Le premier semestre 1978 s'est traduit par la publication d'un volumineux rapport (679 pages), fruit de 9 000 heures de travail des 82 participants. Ces documents n'ont pas été rendus publics. Lors de sa seconde réunion, les 6 et 7 juin 1978 à Toulouse, le Conseil scientifique a notamment demandé au GEPAN de « recenser les phénomènes rares observés par divers laboratoires scientifiques français et, si possible, étrangers » ainsi que « toutes les théories en cours de développement sur l'évolution de la physique et sur les modèles d'Univers pour tenter d'interpréter le phénomène OVNI ». Il a également demandé la publication d'une plaquette d'information du public décrivant notamment quelques résultats d'études statistiques.

Ce document doit sortir dans environ un mois. Des quelques centaines de rapports actuellement expertisés il apparaît qu'environ 20 % des observations, effectuées par des témoins dignes de foi et ayant effectué une description minutieuse, demeurent sans explication. Ce sont les phénomènes du « type D » qui vont depuis l'observation éloignée aux observations rapprochées (moins de 200 m) classées en trois types ; le fameux « troisième type » (observations rapportant la présence d'entités) ayant été largement vulgarisé par un film américain... qui n'a que peu de points communs avec le travail du GEPAN.

Pierre LANGEREUX ■

## Etude Eurospace sur les programmes spatiaux européens à long terme

Eurospace va présenter en mars 1979 à L'Agence Spatiale Européenne (ESA) et à ses Etats membres le rapport préliminaire d'une « étude de programme spatiaux à long terme pour l'Europe ». Cette étude vise à identifier les besoins socio-économiques européens jusqu'à l'an 2 000 et à recenser les moyens spatiaux permettant de les réaliser. Le rapport préliminaire sera prêt à la fin février. Il doit servir de base pour établir, vers la fin de l'année, des propositions définitives de programmes à long terme utilisant les nouveaux

moyens spatiaux européens et en particulier la fusée « Ariane », par exemple pour la mise en orbite d'un laboratoire spatial automatique « MINOS » destiné à la fabrication de matériaux et de produits nouveaux en apesanteur. L'étude d'Eurospace ne préjuge évidemment pas des propositions de programmes à long terme que pourraient également faire l'ESA ou certains Etats membres et qui exploiteraient les nouveaux « véhicules » spatiaux européens que sont le laboratoire orbital « Spacelab » et la fusée « Ariane » ■

### ARMES ANTI-SATELLITES

■ Les négociations américano-soviétiques sur la limitation des armes anti-satellites, et en particulier des satellites anti-satellites ont repris depuis le 23 janvier dernier à Berne (Suisse).

### SATELLITES COSMOS

■ « Cosmos 1070 » a été lancé le 11 janvier et placé sur une orbite 214-316 km ; inclinée à 62,8° et parcourue en 89,5 mn.

« Cosmos 1071 » a été lancé le 13 janvier et placé sur une orbite 190-360 km, inclinée à 62,8° et parcourue en 89,7 mn.

Il s'agit de satellites militaires de reconnaissance.

« Cosmos 1072 » a été lancé le 16 janvier et placé sur une orbite 983-1 030 km, inclinée à 83° et parcourue en 105 mn.

### RENTREE DE « HEAO 1 »

■ Le satellite astronomique américain « HEAO 1 », lancé en 1977 par la NASA, a maintenant complètement épuisé ses réserves d'ergols pour le contrôle d'attitude de cet observatoire céleste de 2,16 T. La NASA prévoit que le satellite va rentrer dans l'atmosphère fin mars prochain. « HEAO 1 » avait étudié les sources célestes de Rayons X.

### SATELLITE « WESTAR 3 »

■ Le satellite de télécommunications « Westar 3 » de Western Union est prêt à être lancé en août prochain en orbite géostationnaire par la NASA. Il doit être placé par 91° Ouest ; les deux satellites « Westar 1 et 2 » déjà en orbite sont placés respectivement par 99° et 123,5° Ouest.

### STATIONS NEC POUR « SBS »

■ Satellite Business Systems a passé un contrat à la firme japonaise Nippon Electric Co. pour la fabrication de cinq stations de télémessure-télécommande et poursuite des futurs satellites de télécommunications « SBS ». Ces stations (fonctionnant dans la bande 12-14 GHz) devront être livrées au printemps 1980, plusieurs mois avant le lancement du premier satellite. Deux stations à antenne de 7,6 m de diamètre et une à antenne de 12,5 m seront installées au centre « SBS » de Castle Rock (Colorado) pour contrôler deux satellites « SBS » en orbite géostationnaire ; les deux autres stations à antenne de 7,6 m seront installées au centre de contrôle de McLean (Virginie) près du siège de la société SBS.

### SYNDICATS D'ASTRONAUTES EN L'AN 2000

■ Des syndicats d'astronautes seront inévitablement constitués par les nombreux astronautes qui travailleront dans l'espace au cours des vingt prochaines années, a déclaré le professeur Stephen T. Cheston, sociologue de l'Université Georgetown, lors du Congrès annuel de l'Association américaine pour l'avancement de la science. Un syndicat américain, l'International Union of Machinists and Aerospace Workers, prévoirait déjà de recruter les astronautes-ouvriers qui travailleront dans les futures usines de l'espace ou qui construiront de grandes stations orbitales autour de la terre.

### BUDGET SPATIAL SUEDOIS

■ La Suède prévoit de consacrer 115,6 millions de Couronnes aux activités spatiales, y compris pour la participation au satellite français « Spot » et aux programmes européens.